

**Longueur parcours**  
 ▶ 1<sup>ère</sup> catégorie : 7,5 Km



**AAPPMA «La Défense du Petit Gland»  
 d'ANY-MARTIN-RIEUX  
 Actualisation : Saison 2024**

Domaine privé / Réciprocaire

**Légende cartographique**

-  Cours d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole
-  Linéaire classé en « Réserve de pêche »
-  Linéaire réservé (pêche interdite)
-  Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA
-  Linéaire classé en « No-Kill »
-  Limite amont/aval des lots de pêche

**XXX**  
 Réserve  
 25m-50m  
 Nom & Longueur de Réserve  
 (limite aval - limite amont)

 Flash-Code  
 Cartographie interactive  
 des parcours de pêche

**En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :**  
 - l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,  
 - la Gendarmerie au 17,  
 - la Fédération au 03.23.23.13.16.

